

## ACCUEIL

7310

*Définition : soins apportés à un malade à son arrivée dans un établissement de santé.*

► **Activités**

- Se présenter au patient.
- Assurer l'intimité nécessaire au patient et à ses proches.
- Présenter l'environnement au patient et aux personnes qui l'accompagnent.
- Décrire les installations et les services offerts au patient et à ses proches.
- Remplir le formulaire d'admission.
- Procéder à l'évaluation physique, si nécessaire.
- Remplir les formulaires administratifs, si nécessaire.
- Procéder à l'évaluation psychosociale, si nécessaire.
- Déterminer l'appartenance religieuse, si nécessaire.
- Remettre au patient les formulaires relatifs à ses droits et responsabilités.
- Consigner les informations pertinentes.
- Assurer la confidentialité du dossier.
- Vérifier s'il peut être nécessaire que le patient fasse un autre séjour dans l'établissement.
- Poser les diagnostics infirmiers appropriés.
- Commencer à planifier le retour au domicile.
- Mettre en place les mesures de sécurité, si nécessaire.
- Marquer au nom du patient le dossier, la porte de la chambre et la tête du lit, si nécessaire.
- Prévenir le médecin de l'arrivée du patient et l'informer de son état.
- Obtenir les prescriptions du médecin quant aux soins à apporter au patient.

**Bibliographie**

- Potter, P.A., & Perry, A. (1993). *Fundamentals of nursing: Concepts, process & practice* (3rd ed.). St. Louis: Mosby.
- Sorensen, K., & Luckmann, J. (1986). *Basic nursing: A psychophysiology approach* (2nd ed.). Philadelphia: W.B. Saunders.